

Autour du Golfe



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

INVENTER LE PARC

Un territoire à énergie positive

p.7



Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito

Pennad-stur



David Lappartient

Président du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

*TEPKG : Tiriad oc'h ober gant energiezh pozitivel evit ar c'hresk glas



Autour du Golfe

Journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
n°5 automne 2017

8, boulevard des Îles - CS 50213
56006 VANNES cedex

Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh

Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh

Directeur de publication :

David LAPPARTIENT

Rédaction : Koliбри / www.kolibri.fr

Comité de rédaction :

La commission communication du Parc naturel régional et la commission citoyenneté de Pénerv

Photographies et illustrations :

Couv Pascal Labbe / P2 édito : (David Lappartient) PNRGM ; (camping Halatte) C. Goanic / P3 (carte étoile) : capture d'écran Google earth ; ville Séné (A. Le Masson) ; (Blairieu) PNRGM/D. Lédan / P4 (toutes photos) J.P. Levré / P5 (flyer) : PNRGM ; (D. Piriou) : PNRGM / P6 (Y. Wileveau) : Y. Wileveau ; (bateau) : Y. Wileveau / P7 (éoliennes) : PNRGM/D. Lédan / P8 (C. Laly) : Morbihan Energies ; (station hydrogène) : Morbihan Energies / P9 (Jo Brohan) : Morbihan Energies ; (Claude le Goanic) : C. Goanic ; (toit solaire) : C. Goanic / P10 (toit solaire) : E. Wilmann ; (G. Bainvel) : Terra/C. Le Clève / P11 (Pénerv) : PNRGM / P12 (photo groupe) : PNRGM ; (orchidée) : S. Giraud / P13 (visuel fauche tardive) : PNRGM ; (zygène turquoise) : S. Giraud ; (chambre des métiers) : PNRGM / P14 (Gazeau Toudic) : E. Parrot ; (Jouan) : G. Dufour ; (arceaux) : PNRGM/D. Lédan ; (massif) : S. Giraud ; (massif) : S. Giraud / P15 (Odyssée) : PNRGM/F. Jaulin ; (lur) : PNRGM/M.V. Chapuis ; (inventaire) : PNRGM/D. Lédan ; (prairies fleuries) : S. Giraud ; (50 ans Parcs) : PNRGM/F. Jaulin ; (loutre) : PNRGM/D. Lédan ; (Fête du Parc) : PNRGM ; (Afternoon) : Solagro / P16 (plastique) : Observatoire du Plancton ; (filet) : PNRGM/Vincent Chapuis ; (Autocollant) : PNRGM/S. Giraud

Conception et réalisation :

Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr

Impression : Cloître

impressions et solutions
Imprim'Vert - imprimé sur papier
100% recyclé

Tirage : 75 000 exemplaires

Parution : semestrielle

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017

Distribution : les communes du PNR

ISSN : 1760-107X



L'ardente obligation de la transition énergétique !

Les Parcs Naturels Régionaux fêtent leurs 50 ans cette année. Quand ils ont été créés, la Terre était à l'équilibre entre les ressources qu'elle produisait et celles que les Hommes consommaient.

En 2017, nous vivons à « crédit de la planète ». Au 2 août 2017, nous avons consommé toutes les ressources que la planète va créer cette année. Cela ne peut pas durer. Nous devons donc composer avec le changement climatique. Issu de la COP 21 qui s'est tenue en décembre 2015 en France, "l'Accord de Paris" prévoit de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, de limiter cette hausse à 1,5 °C.

Il s'agit d'un enjeu collectif dans lequel le Parc prend toute sa part. Il est à l'avant-garde de ces questions depuis de nombreuses années. Avec, par exemple, l'île d'Illur qui vise l'autonomie énergétique ou Cactus, un outil principalement destiné aux collectivités et aux élus souhaitant mener des actions pour s'adapter au changement climatique.

Pour aller encore plus loin, le Parc s'est résolument engagé dans la démarche TEPKV (cf dossier central) afin de mettre en œuvre ou accompagner des actions de transition énergétique. Elles favoriseront à la fois la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que le développement des énergies renouvelables. Tous les secteurs sont concernés : l'habitat, les déplacements, les activités économiques...

Ce magazine met en lumière un éventail d'actions portées par les habitants, les collectivités, les entreprises ou encore les agriculteurs. Il souhaite montrer que tourner le dos aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre favorise l'emploi, préserve la biodiversité et crée du lien social.

Il a aussi à cœur de montrer que la transition énergétique c'est ici, c'est maintenant, ça marche et, qu'au-delà d'une contrainte imposée par des accords internationaux, les "énergies positives" dégagées par cette transition dessinent un nouvel art de vivre !

Cheñch energiezh, un dra ret-holl !

Emañ ar Parkoù natur rannvroel é lidiñ o 50 vlez er blez-mañ. Pa oant bet krouet e oa kempouez en Douar etre an danvezioù a veze produet gantañ hag ar re a veze bevezet gant Mab-den.

E 2017 omp o vevñ « edan dele diâr-goust an Douar ». D'an 2 a viz Eost 2017 hor boa bevezet an holl zanvezioù emañ ar blanedenn é vonet da grouiñ er blez-mañ. Ne c'hell ket an dra-se padout. Rankout a reomp eta ober gant ar cheñchamant hin. En « Emglev Pariz », bet degemeret da-heul Kendalc'h an Hin (Cop 21) a oa bet dalc'het e miz Kerzu 2015 e Bro-C'hall, e rakweler kabestrñ tommadur an hin edan 2 °C e-keñver al liveoù ragindustrial ha, mar bez tu, krenniñ ar c'hresk-se da 1,5 °C.

Anv zo aze ag ur pal boutin ha kemer a ra perzh ar Park er striv-se. Emañ e penn a-raok an holl gudennoù-se abaoe meur a vlez zo. Gant llur, da skouer, a glask bout emren ar dachenn an energiezh pe gant Cactus, ur benveg graet dreist-holl evit ar strollegezhioù hag an dilennidi o deus c'hoant d'ober traoù evit taliñ ouzh ar cheñchamant hin.

Evit monet pelloc'h c'hoazh emañ krog ar Park a-zevri gant ar stignad TEPKV (s.o. an teulid kreiz) evit seveniñ oberoù da cheñch energiezh pe evit o harpiñ. Sikour a raint, ar un dro, bevezñ nebeutoc'h a energiezh hag efedusaat an energiezh-se, hag ivez diorren an energiezhioù nevezadus. Kement-se a sell ouzh an holl c'hennadoù : an annez, ar monedone, an obererezh ekonomikel...

Ar magazin-mañ a lak ar wel un dibab oberoù kaset ar-raok gant an annezidi, ar strollegezhioù, an embregerezhioù pe c'hoazh al labourizion-douar. Klask a reer diskouez e talv troiñ kein ouzh an energiezh fossil kement ha harpiñ an implij, gwareziñ ar vevliesseurted ha krouiñ liammoù sokial.

C'hoant hon eus ivez da ziskouez emañ ar cheñchamant energiezh amañ, bremañ, efedus eo. Ouzhpenn ur redi laket arnomp gant emglevioù etrebroadel, an « energiezhioù pozitivel » degaset gant ar cheñchamant-se a zegas dimp ivez un arz bevañ nevez !

Sommaire



3 LE PARC EN ACTIONS

Comment y voir plus clair sans lumière !

Nous avons les mêmes valeurs que le Parc

Conseil des Associations : comment accompagner le Parc ?

Naviwatt : dans le silence des moteurs

7 INVENTER LE PARC

TEPCV ? Un territoire à Énergie Positive

11 PÉNERF AU FIL DE L'EAU

Pénerv : 10 ans de suivi de la qualité de l'eau !

10 ans de Zéro pesticide : Une transition écologique bien entamée !

La biodiversité dans les espaces verts
Interviews

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR

Coquillages, crustacés... et plastiques
Mon jardin Zéro pesticide, j'adhère !



LE PARC EN ACTIONS

Parc à l'Abbaye de Labourat

Trame noire

Comment y voir plus clair sans lumière !

Séné est la première commune du Parc à bénéficier du label « Ville étoilée ». De quoi s'agit-il ?

Commençons par une mauvaise nouvelle : la nuit, la lumière pollue ! La bonne nouvelle est que cette pollution se supprime facilement. Séné a ainsi réduit la durée de l'éclairage public et restreint les illuminations de Noël. Moins de pollution lumineuse et plus d'économies : une heure de moins d'éclairage sur 90 % de la commune, ce sont 8 000 à 10 000 euros économisés chaque année...

Avec un lampadaire pour 4 habitants, l'éclairage des bâtiments et des équipements publics, les enseignes lumineuses, les phares des voitures et notre propre éclairage domestique, les halos lumineux qui entourent les villes masquent le ciel étoilé et suppriment le noir de la nuit. Près d'un tiers de l'humanité ne voit plus la Voie Lactée !

Si nous avons besoin de l'obscurité pour dormir, nombre d'animaux en dépendent. Les oiseaux migrateurs utilisent les étoiles pour se diriger, les tortues marines se repèrent grâce à la Lune pour partir au large. Pour

les poissons, les chauves-souris, les grenouilles, les insectes, la lumière de nuit attire ou repousse, provoque des pertes de repères, des collisions, des barrières infranchissables ou des attaques plus fréquentes des prédateurs. Pour maintenir la biodiversité, des zones refuges et des corridors de déplacements sans éclairage artificiel sont nécessaires pour les espèces nocturnes. Il s'agit de la « trame noire ». Elle complète la trame verte et bleue qui remplit les mêmes fonctions avec les milieux naturels.

Lutter contre la pollution lumineuse, c'est vouloir une ville qui éclaire moins et mieux, avec une gestion intelligente, adaptée et différenciée de l'éclairage public. Mieux choisir les emplacements, orienter les faisceaux pour éviter d'éclairer le ciel, moduler la durée et les intensités lumineuses. Gestion avisée quand on sait que l'éclairage public représente 41 % de la consommation d'électricité des communes !

Alors, redécouvrons le plaisir d'un ciel étoilé au-dessus de nos villes. *



Une heure de moins d'éclairage sur 90 % de la commune, ce sont 8 000 à 10 000 euros économisés chaque année.



Zoom

LE BLAIREAU, UN INGÉNIEUR QUI S'IGNORE

Son nom est un qualificatif peu agréable, il est mal aimé et toujours chassé en France alors qu'il occasionne peu de dégâts aux cultures et à la faune. Pourtant il gagne à être connu. Craintif, adepte lui-aussi de la trame noire, il ne sort que la nuit et au crépuscule. C'est un animal social, vivant en clans familiaux, terrassier hors pair, creusant de vastes terriers tout confort avec latrines à l'extérieur, qui se transmettent de générations en générations et qu'il n'hésite pas à partager avec d'autres espèces !



Interview



Nous avons les mêmes valeurs que le Parc

La marque « Valeurs Parc naturel régional » poursuit son développement. 14 visites et balades sont labellisées ainsi que 6 hébergements. Parmi ces derniers, **M. et M^{me} Levrel** proposent 3 gîtes à Séné.

AUTOUR DU GOLFE : Depuis quand proposez-vous des gîtes ?

Jean-Philippe & Chrystèle Levrel : Depuis 2003. Nous avons acheté la Maison de Pêcheur à Montsarrac. Pour financer les travaux de remise en état, nous l'avons mise en location l'été... et ça a été un grand plaisir d'accueillir des familles ! Aussi, trois ans plus tard, nous avons acheté, dans le village, les Maisons de Capitaine, en 2 gîtes, le Babord et le Tribord, ouverts en 2006 et 2007. Ce sont des maisons rénovées par nous et pour nous, avec toute notre énergie et notre amour. Elles ont une âme, ce sont nos résidences secondaires, nous passons de l'une à l'autre. Elles sont vivantes, les vacanciers s'y sentent chez eux et reviennent, c'est notre meilleure récompense.

ADG : Pourquoi avoir rejoint la marque ?

J-P & CL : La marque véhicule les valeurs que nous défendons, le respect humain, le respect des richesses environnementales et culturelles du Golfe. Nous accueillons nos vacanciers, les conseillons pour découvrir le Golfe,

transmettons les bonnes adresses. Nous leur parlons des règles de vie du village, des bonnes pratiques pour la pêche et la navigation, en respectant ceux qui en vivent. Aussi, dès que la marque s'est créée, nous avons candidaté et patienté jusqu'à ce qu'elle s'ouvre aux hébergements.

ADG : Que vous apporte la marque ?

J-P & CL : Nous vivons la labellisation comme une mission d'ambassadeurs pour porter les valeurs du Parc. Avec les informations et conseils du Parc, nous allons enrichir nos connaissances et ainsi mieux informer les vacanciers. Même si nous avons un très bon taux de remplissage, le Parc amène plus de garanties pour les vacanciers et nous offre plus de visibilité.

ADG : Que pouvez-vous apporter à la marque ?

J-P & CL : Nous sommes en contact avec les autres « marqués » du Parc, nous leur envoyons des vacanciers pour des balades. Avec ce partenariat, nous participons au développement de la Marque. *



Hébergements marqués Valeurs Parc

<http://www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/hebergements-marques-valeurs-parc-naturel-regional/>

Tissu associatif

Conseil des associations : comment accompagner le Parc ?

Avec l'arrivée du Chargé de mission pour l'Ecole du Parc et la communication¹ dans l'équipe du Parc, le Conseil des associations a défini ses besoins et ses propositions pour la pédagogie et la communication.

L'envie de montrer et de faire participer est très présente. Cela peut prendre la forme d'expositions en lien avec les projets portés par le Parc, plus particulièrement sur le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.

Les associations membres du Conseil connaissent bien le territoire et ont à cœur de le faire découvrir. Dans ce sens, elles proposent de poursuivre et de développer des sorties découvertes sur le terrain, à pied, à vélo, en bateau... Ces dernières pourraient être combinées à des expériences, afin de faire profiter le public des compétences présentes au sein du Conseil. C'est ainsi que l'île d'Ilur est fréquemment citée comme site de visites et d'expérimentations.

Soucieuses de transmettre cette connaissance et cette pédagogie aux générations futures, plusieurs associations interviendraient dans les écoles afin de présenter les actions du Parc et celles de ses partenaires. D'autres sont prêtes à organiser des opérations de sensibilisation en période estivale pour les enfants et les adolescents. Et, pour tous publics, les associations de voiles proposent de faire de la sensibilisation sur le carénage des bateaux, l'antifouling, les zones réservées, les bonnes pratiques en mer... mais aussi à terre, avec par exemple, une sensibilisation au tri des déchets.

Dans un autre domaine, pourquoi ne pas proposer des animations

autour des étoiles, des météorites, des constellations ? Du ciel, on redescendrait sur terre en abordant la trame noire et les conséquences de la pollution lumineuse (cf. page 3). En lien avec les politiques du Parc pour la transition énergétique, serait proposé un accompagnement pour l'obtention par les communes du label « Villes et villages étoilés ».

Toutes ces animations pourraient être reconnues, et même, pourquoi pas, être « labellisées » par le Parc.

Pour aller encore plus loin dans les liens entre les associations et le Parc, des contenus pédagogiques seraient réalisés en commun (fiches d'expériences, livrets autour d'une thématique, programmes d'animation, guide de bonnes pratiques à destination des touristes, etc.). De même, en échange de la participation du Parc aux manifestations organisées par les associations du Conseil, une co-animation avec le Conseil des associations serait mise en place pour les événements portés par le Parc. Enfin, Conseil des associations, Conseil scientifique et Conseil des jeunes pourraient travailler étroitement ensemble, notamment par leur implication dans les sciences collaboratives en participant aux différents inventaires du Parc relatifs à la biodiversité.

On le voit, les associations membres du Conseil ne manquent ni d'initiatives, ni d'idées ! *

¹ Fabrice Jaulin, Chargé de l'Ecole du Parc et de la Communication
fabrice.jaulin@golfe-morbihan.bzh



Dominique Piro,
Déléguée générale
du Conseil des
associations

Zoom

Un Conseil des jeunes à venir : quels enfants laisserons-nous à la planète ?

Le Parc va bientôt se doter d'un Conseil des jeunes, composé d'élèves scolarisés dans les lycées du territoire.

Ces lycéens feront un état des lieux des forces et faiblesses de leurs établissements respectifs par rapport aux thèmes principaux du Parc : biodiversité, climat, énergie...

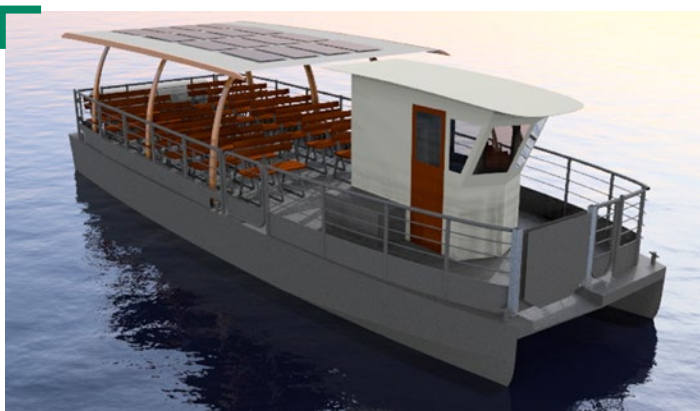
Ils travailleront ensuite à la mise en œuvre de gestes et d'actions pour favoriser la biodiversité et lutter contre le changement climatique au lycée et à la maison. Ils seront en quelque sorte nos jeunes ambassadeurs du développement soutenable.



Interview

Naviwatt : dans le silence des moteurs

Yannick Wileveau est architecte naval et dirigeant de Naviwatt, société basée à Arzon, spécialisée dans la propulsion électrique des bateaux.



AUTOUR DU GOLFE : Les bateaux électriques sont-ils en développement ?

Yannick Wileveau : Ils se développent un peu partout dans le monde pour les rivières et les lacs, plus particulièrement en Europe du Nord parce que les normes environnementales sont plus strictes, imposant sur les lacs une motorisation 100 % électrique. En revanche pour le proche littoral et les mers, c'est un marché émergent sur lequel nous sommes bien positionnés. Les ports tels que La Rochelle, Lorient, Concarneau, Monaco, Port-Carmargue et bientôt Le Havre s'équipent de bateaux électriques à passagers. Notre catamaran électro-solaire Héliodive est

capable de transporter 30 plongeurs entre Monaco et Nice sur 30 miles nautiques en 3 heures, avec des pointes de vitesse à 17 nœuds, en silence et en respectant mieux l'environnement ! Et dès 2018, des bateaux à moteur de plaisance pourront faire des trajets Le Crouesty / Belle-Île aller-retour.

ADG : Les bateaux électriques peuvent-ils naviguer dans le Golfe du Morbihan ?

YW : Le Golfe, avec son faible clapot et ses courtes distances, est bien adapté aux navettes à passagers de petite taille, d'environ 40 personnes. Au-delà de cette jauge, les courants et une prise au vent

trop importante imposent une motorisation diesel de complément.

ADG : Quel est l'intérêt pour Naviwatt d'être dans le Parc ?

YW : Nous préférons travailler sur place car nous sommes en contact permanent avec les gens de la mer, les acteurs du tourisme et le Parc. Nous pouvons échanger, confronter nos approches. Nous avons bon espoir que, d'ici 3 ans, un bateau à passagers pourra naviguer dans le Golfe et proposer une autre approche touristique, conjuguer transport et environnement, découverte des métiers de la mer et de la Nature... dans le silence de la propulsion électrique. *



INVENTER
LE PARC

ljiniñ ar park



TEPCV?

+
Un Territoire à
Énergie Positive

Encore un acronyme incompréhensible pour le territoire du Parc devenu un « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». De quoi s'agit-il ?

Un TEPCV est un territoire qui veut diminuer les pollutions, développer les énergies renouvelables, préserver la biodiversité, lutter contre le gaspillage, réduire les déchets et enfin faire de l'éducation à l'environnement. Tout à fait en accord avec la Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan !

En partenariat avec Morbihan Énergie (le syndicat départemental de l'énergie) et parallèlement à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le Parc a donc proposé 13 actions qui ont été retenues en février 2017 par le Ministère. Ces actions, à engager avant la fin de l'année 2017, portent sur la réduction de la consommation d'énergies fossiles, la production d'énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité et des paysages.

La liste est variée. Il s'agit de l'acquisition de véhicules électriques dans les collectivités, de production d'électricité photovoltaïque sur les toits des bâtiments, de rénovation de l'éclairage public pour les plus connues. Mais aussi de gestion différenciée par éco-pâturage (cf. page 13), de phytoremédiation sur l'île d'Ilur grâce à ses ressources végétales, de sentier découverte et d'interprétation de la faune et flore caractéristiques.

Avec TEPCV, la transition énergétique semble bien engagée sur le territoire du Parc ! Nous espérons que les difficultés administratives récemment apparues au niveau du Ministère de la transition écologique et solidaire n'empêcheront pas certains projets de voir le jour.

Interview



Ensemble vers l'autonomie énergétique des territoires

Christophe Laly est directeur de la Société d'économie mixte (SEM) 56 Énergies, créée en février 2017, avec comme principal actionnaire le syndicat Morbihan Énergies.

AUTOUR DU GOLFE : Comment accompagnez-vous la transition énergétique ?

Christophe Laly : La transition énergétique implique une mobilisation de tous les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, collectivités). 56 Énergies a été créé pour développer des projets en partenariat avec ces acteurs. Nous avons lancé plusieurs démarches, comme l'installation de 200 bornes de recharge pour véhicules électriques ou la station de production d'hydrogène sur le site de Morbihan Énergie pour expérimenter l'hydrogène comme carburant à partir des surplus de



de transports ou l'installation de 1 650 kWc (kilowatt crête) de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics permettant de couvrir tout ou partie des besoins électriques d'un bâtiment, voire d'un quartier. D'autres projets sont à l'étude, comme le projet de méthanisation territoriale à Elven, permettant de produire du gaz équivalent en énergie aux besoins de 4 000 foyers. Une étude de faisabilité est également en cours sur le déploiement d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan.

ADG : Quel est votre partenariat avec le Parc ?

CL : Le Parc entretient une relation privilégiée avec les communes de son territoire. Lorsque nous avons travaillé ensemble sur la candidature TEPCV (Transition Énergétique Pour la Croissance Verte), nous avons pu mesurer l'intérêt de ces communes à faire remonter des projets de sobriété énergétique. Ce travail a permis au territoire de bénéficier d'une subvention de 800 000 € pour accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique. Ce partenariat devrait en appeler d'autres, nous partageons les mêmes objectifs, surtout s'ils sont aussi concluants ! *



production solaire. D'autres projets sont en cours de réalisation, tels qu'une station de distribution de gaz naturel pour véhicules d'entreprises

Zoom

LES ESPACES INFO ÉNERGIE DU PAYS DE VANNES ET DU PAYS D'AURAY

Vous avez besoin de conseils pour concevoir et améliorer votre logement, réduire vos consommations d'énergie, choisir votre mode de chauffage ou vous informer sur les énergies renouvelables et le choix de matériaux ?

Tout près de chez vous, des spécialistes sont à votre écoute pour des conseils pratiques, objectifs, neutres et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

N'hésitez pas à les contacter !

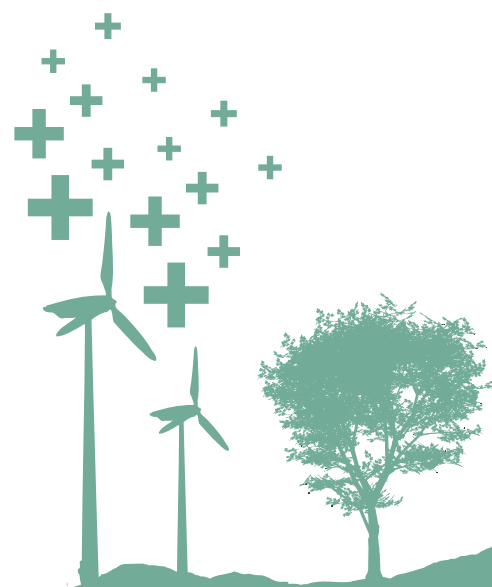


Espace INFO Énergie du Pays de Vannes

30 Rue Alfred Kastler
(locaux de Golfe du Morbihan
Vannes Agglomération), 56000 Vannes
Tél. 02 97 26 25 25
infoenergie@pays-vannes.fr

Espace INFO Énergie du Pays d'Auray

La Maison du Logement, 17 rue du Danemark,
Porte Océane, 56400 Auray
Tél. 09 67 20 06 54
infoenergie@aloen.fr



L'énergie hydrolienne une ressource disponible dans le Golfe du Morbihan ?



Jo Brohan,
président de
Morbihan Énergies,
présente l'état
d'avancement du
projet hydroliennes
dans le Golfe.

AUTOUR DU GOLFE :

Pourquoi des hydroliennes dans le Golfe ?

Jo Brohan : Nous avons besoin d'un mix d'énergies renouvelables pour limiter notre dépendance énergétique. Le Morbihan disposant d'une frontière littorale de plusieurs centaines de kilomètres, il nous a semblé utile d'évaluer le potentiel d'énergie marine. La technologie hydrolienne apparaît la plus adaptée au Golfe, d'autant que sa production est prévisible à tout instant. Le développement d'une production d'énergie renouvelable dans le Golfe renforcerait à coup sûr l'image de ce joyau.

ADG : Où en est le projet ?

JB : Une première étude de 2014 conclut à l'aptitude physique d'implantation d'hydroliennes sur deux zones. La production fournirait 7% de la consommation électrique des 28 communes du Golfe. Nous avons engagé une étude d'acceptabilité mesurant les impacts potentiels sur la biologie marine et les activités humaines (pêche, navigation, plongée...). C'est en 2018, au vu des résultats de cette étude, et en concertation avec tous les acteurs concernés, que nous saurons si ce projet, en l'état ou modifié, pourra être mené à terme. *



Environnement

Un camping à énergie positive

Le camping de La Fontaine du Halatte
à Plougoumelen a réalisé sa transition énergétique.
Claude Le Goanic nous explique sa démarche.

Nos 45 m²
de panneaux
solaires thermiques
couvrent 95 % des
besoins en
eau chaude
du camping

AUTOUR DU GOLFE :

Pourquoi rechercher l'autonomie énergétique ?

Claude Le Goanic : La Bretagne n'a pas ou peu de production d'énergies. Elle est dépendante des énergies fossiles et du nucléaire en provenance d'autres régions. Nos 45 m² de panneaux solaires thermiques couvrent 95 % des besoins en eau chaude du camping. Et nos 276 m² de panneaux photovoltaïques produisent 3 fois nos besoins en électricité !

ADG : Jusqu'où aller ?

CLG : Vers toujours plus d'autonomie. Nous avons installé des bornes de recharge des voitures électriques et nous voulons que certains équipements, comme les Tiny Houses, les chalets Kota ou les Pods, deviennent aussi autonomes en énergie. *



Contact

Tél. 06 16 30 08 33

claude@camping-morbihan.fr

<http://camping-morbihan.fr>



Témoignages

“ Je suis un énergiculteur ! ”

Étienne Willmann est agriculteur à Ambon et producteur d'énergie avec 10 000 m² de panneaux photovoltaïques installés pour une puissance de 1,3 mégawatt.



AUTOUR DU GOLFE :

À partir de quoi avez-vous fait votre transition énergétique ?

Étienne Willmann : À partir de deux constats. La nécessité de réduire les charges en énergie sur mon exploitation agricole et le non-sens de continuer à utiliser des produits pétroliers fossiles.

Comme agriculteur, je produis de l'énergie du soleil transformée par les plantes sous forme de végétaux et d'animaux, et de l'énergie électrique avec les panneaux photovoltaïques. Je suis devenu un énergiculteur et la production d'électricité sécurise financièrement mon exploitation agricole.

ADG : Quel est l'intérêt du photovoltaïque par rapport à d'autres sources d'énergies renouvelables ?

EW : Le photovoltaïque est le plus simple à mettre en place et surtout, il est possible de l'installer sur tous les toits. Si toutes les maisons avaient des panneaux solaires, elles ne consommeraient plus, ou presque, d'énergie. *



Contact eder.fr



“ Bois plaquettes : nous sommes prêts à livrer les collectivités ! ”

Gwénaél Bainvel est producteur de lait à Plescop. Les 210 ha de l'exploitation produisent non seulement de l'herbe et des céréales mais aussi du bois plaquettes.

AUTOUR DU GOLFE :
Comment avez-vous fait votre transition énergétique ?

Gwénaél Bainvel : J'ai découvert lors d'un voyage en Allemagne les chaudières bois plaquettes. En 2009, j'en ai installé une qui me chauffe et fournit l'eau chaude pour la maison et le gîte. Elle permet de valoriser le bois de mes haies. Il suffit de tailler, de mettre en andain, un broyeur réduit le bois en plaquettes que je mets à sécher sous un

hangar. 200 m³ suffisent. Je fais des économies, je n'utilise plus de fuel et je valorise le bois produit sur l'exploitation !

ADG : Le bois plaquettes est-il une solution intéressante d'énergie ?

GB : Je n'utilise pas tout le bois produit par mes haies. Les agriculteurs pourraient fournir une partie des plaquettes nécessaires aux chaufferies collectives du territoire. Pourquoi ne pas s'organiser ? *



PÉNERF, AU FIL DE L'EAU

*Pennerv gant red
an dour...*



Pénerf 10 ans de suivi de la qualité de l'eau !

Observatoire

Si le Parc s'est intéressé depuis plus de 10 ans à la Rivière de Pénerf, c'est parce qu'elle concentre beaucoup d'activités dépendant de la qualité de l'eau : agriculture, conchyliculture, pêche à pied, baignade. D'où sa décision d'en faire un site pilote.

Une directive européenne de 2001 fixe un objectif de bon état écologique pour les cours d'eau, évalué sur les volets chimique et biologique. L'état chimique se mesure en suivant les molécules telles que les nitrates, l'ammonium, le phosphore total, les orthophosphates ou les pesticides. Six stations de mesures ont été installées d'amont en aval de la rivière pour suivre l'évolution des polluants. Celle de référence pour l'évaluation, nommée D5, est située en aval de la Drayac. De plus, une station hydrologique pour mesurer les débits de la rivière a été installée. C'est avec l'ensemble de ces éléments de suivi que le Parc a mis en place un observatoire de l'eau. L'analyse des résultats a fait l'objet d'une publication présentant 10 années de mesures et

permettant de constater une amélioration, fruit des années d'actions mises en œuvre sur ce bassin versant.

En effet, 10 ans plus tard, les résultats sont là. Les poissons remontent les ruisseaux, les crues ou les étiages sont moins prononcés, la qualité bactériologique est satisfaisante. La rivière de Pénerf est désormais en bon état biologique. En revanche pour le volet chimique, si les taux de nitrates, d'ammonium et d'orthophosphates sont satisfaisants, le phosphore total et les pesticides classent les eaux en mauvais état.

Le travail de ces 10 années a donc été fort utile pour la qualité des eaux de la rivière mais il reste encore des efforts à fournir pour atteindre le bon état écologique d'ici 2021. *



Vous voulez plus de détails ?

L'observatoire est
téléchargeable à l'adresse
suivante :

www.parc-golfe-morbihan.bzh



10 ANS DE ZÉRO PESTICIDE

Une transition écologique bien entamée !

Cette histoire commence en 2005, année du premier contrat du bassin versant de Pénerf et de la Charte du Parc en élaboration. L'objectif était le Zéro pesticide sur les espaces communaux, pour supprimer les transferts de pesticides de la ville vers la rivière et la mer.

C'était aussi l'année de l'arrêté préfectoral interdisant leur utilisation à moins d'un mètre d'un point d'eau, sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Les 8 communes de Pénerf se sont alors mobilisées. Sensibilisation des élus et des services, formation des agents, plans de désherbage, réunions d'échanges techniques très vite élargies aux autres communes du Parc, démonstrations de matériels, campagnes de communication auprès des habitants pour expliquer ce changement de pratiques. Conséquences de cette dynamique : la réduction des pesticides et, dès 2007, Ambon devenant la 1^{ère} commune du Parc en Zéro pesticide, bientôt suivie par 4 autres communes de Pénerf.

Depuis, la législation nous a rattrapés. La Loi Labbé, au 1^{er} janvier 2017, est venue conforter les communes en Zéro pesticide et bousculer celles qui n'y étaient pas encore. Sans oublier qu'elle interdira la vente des pesticides aux particuliers le 1^{er} janvier 2019...

Aujourd'hui, 10 ans après Ambon, où en sommes-nous ? Fin 2016, la moitié des communes du Parc étaient à

Zéro pesticide, les autres sur la bonne voie. Le travail de mobilisation continue : chaque année, les communes du Parc se retrouvent pour échanger, non plus sur le Zéro pesticide mais comment le conserver, tout en s'ouvrant sur la Gestion différenciée et la biodiversité. Il s'agit d'avoir un autre regard sur les espaces verts, de conjuguer pelouses et prairies, de passer du fleurissement annuel aux plantes vivaces adaptées aux sols et à notre climat. Le mouvement est lancé, les communes sont entrées dans la transition écologique.

Les communes ont ouvert la voie. Aujourd'hui, c'est à nous, habitants, d'amplifier le mouvement. Dès maintenant nous pouvons décider de notre « Jardin Zéro pesticide » ou de notre « Lotissement Zéro pesticide ». Il suffit de nous inscrire sur le site du Parc comme l'ont déjà fait nombre d'habitants et de lotissements.

Osons la biodiversité ! *



Orchidée

La biodiversité dans les espaces verts

La Gestion différenciée devient la référence dans les services espaces verts des communes. Explication ?

Elle a plein de qualités. Elle permet de répondre à l'interdiction des pesticides sur la majorité des espaces communaux depuis le 1er janvier 2017. Elle est une solution face à l'accroissement des espaces à entretenir. Et elle favorise la biodiversité !

Les communes avaient l'habitude de réaliser le même entretien, quel que soit l'espace vert. Désormais, en fonction de sa typologie, de sa localisation, de son usage par les habitants, l'entretien sera différent. Soigné, pour une belle place en centre-ville, plus rustique pour un coin détente, et très naturel pour un espace jouxtant des zones agricoles ou le littoral. Des lieux hybrides apparaissent, conjuguant une belle allée verte où se promener et des parties sauvages et fleuries toutes bourdonnantes de vies. Car, avec moins de tontes, les fleurs reviennent, les graminées allergisantes régressent, les butineuses et autres insectes accourent suivis par les oiseaux et les lézards, toute une biodiversité qui n'attendait que cette pause pour réapparaître.

La Gestion différenciée n'est pas

synonyme d'espace à l'abandon. C'est le retour de la biodiversité dans les espaces urbains, le respect de la santé des riverains et de celle des agents communaux par la suppression des pesticides. Elle permet aussi des gains de temps et d'argent pour la collectivité à l'heure des budgets serrés et des restrictions d'embauche.

Mettre en place la Gestion différenciée demande un inventaire. Chaque collectivité a sa méthode. La commune de Sarzeau a innové en demandant à une équipe composée d'un paysagiste, d'un naturaliste, d'un spécialiste des usages des espaces verts et d'un spécialiste de leur entretien, d'analyser ses 187 sites et de proposer des améliorations, non seulement pour l'entretien mais aussi en prenant en compte le paysage, les usages et la biodiversité. Cette démarche pilote servira en retour d'expériences pour les communes du Parc qui souhaitent s'engager en ce sens...

Désormais, ne soyez plus étonnés si cette pelouse est bizarrement tondue, elle n'a pas été abandonnée, c'est la Gestion différenciée ! *



Zygène turquoise



Chambre des métiers, autour des bureaux du Parc.





Interviews

L'herbe a sa place en ville

Yvon Toudic est directeur des services techniques et Marc Gazeau, responsable ateliers-services techniques de Damgan. Ils nous parlent de leur expérience.

AUTOUR DU GOLFE : Pourquoi êtes-vous allés vers le Zéro pesticide ?

Yvon Toudic : Je devais acheter chaque année 200 litres de pesticides et non seulement c'était dangereux pour les agents applicateurs mais en plus je déplorais que tous ces produits soient lessivés, partent à la mer, là où les gens se baignent. On devait aller vite, on grillait tout. L'arrêté préfectoral en 2005 a changé la donne. Le Parc nous a bien aidés parce qu'on n'avait pas les compétences.

Marc Gazeau : J'étais déjà convaincu avant que l'on m'embauche. Alors quand j'ai su que la commune et le bassin versant voulaient aller vers le Zéro pesticide, je me suis dit « génial ! ».

ADG : Cela a été difficile d'y parvenir ?

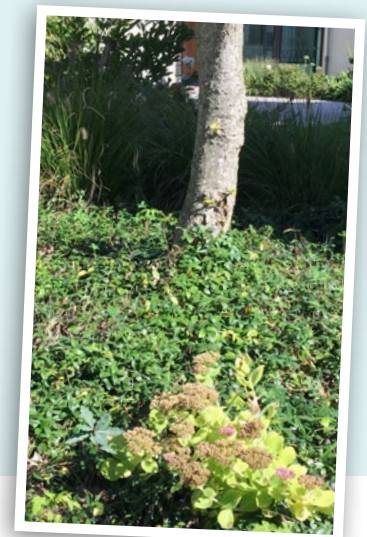
YT : Il fallait non seulement être soutenu par les élus mais aussi convaincre les agents qu'ils devaient changer de méthode, passer beaucoup plus de temps à désherber pour un résultat moins bon. Ce qui les a convaincus, c'est le danger pour leur santé.

MG : Les gars tiquaient parce que c'était trop de boulot mais ça les libérait des protections, masques, combinaisons. Petit à petit on s'en est sorti, on a réussi à mieux maîtriser les herbes folles.

ADG : Vous voyez quelle suite ?

YT : Sans hésiter la Gestion différenciée ! A nous de la maîtriser et de la faire comprendre aux habitants.

MG : Faire accepter l'herbe en ville sans complexe, sur les trottoirs et dans les coins de murs ! *



Comme la commune, mon jardin est à Zéro pesticide

Joseph Jouan est un habitant du Tour-du-Parc, ancien adjoint aux travaux. Il nous parle du Zéro pesticide sur sa commune.

AUTOUR DU GOLFE : Vous êtes membre du comité d'acteurs et de la commission qualité de l'eau à Pénerf, quelles ont été vos motivations ?

Joseph Jouan : Je voulais participer parce que je me suis toujours senti concerné par l'environnement, la qualité de l'eau. J'ai été admis en tant qu'adjoint et j'y suis resté après la fin de mon mandat d' élu.

ADG : La commune du Tour-du-Parc est à Zéro pesticide, qu'en pensez-vous ?

JJ : En tant qu'adjoint, j'étais pour le Zéro pesticide, tout comme le conseil municipal. Mais c'est un travail énorme pour les agents parce que les aménagements n'ont pas été conçus pour cela, comme les pavés autour de l'église, très difficiles à désherber manuellement. L'exemple de la commune a influencé les habitants. Avant, certains mettaient des pesticides sur les fossés, maintenant, on ne le voit plus.

ADG : Êtes-vous à Zéro pesticide dans votre jardin ?

JJ : Bien sûr ! J'ai aménagé mes allées pour éviter les mauvaises herbes, je désherbe à la main l'accotement côté voirie et je passe le « croc » régulièrement dans mon potager. Je dis à mes voisins qu'il ne faut pas traiter les arbres fruitiers : quand on a commencé, il faut toujours continuer ! J'en vois encore qui traitent leurs allées mais on va vers de moins en moins de pesticides dans les jardins. *



ÇA S'EST PASSÉ

degouezhet eo

Restez connectés

SITE WEB DU PARC

www.parc-golfe-morbihan.bzh

SES SITES THÉMATIQUES :

outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh
riviere-penerf.n2000.fr



Et connectez-vous à nos blogs par le site du Parc :

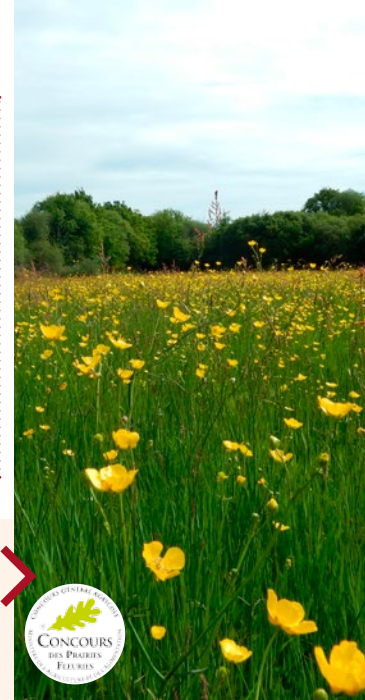
- > Les activités ornithologiques
- > Le Plan de Paysages
- > L'objectif Zéro Pesticide



Chaîne youtube

Vidéo gravelots

<https://www.youtube.com/watch?v=vDFwvErCUzk&v=fr>



Concours Général AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES REMISE DES PRIX LE 6 NOVEMBRE

Co-organisé pour la deuxième fois par le Parc et la Chambre d'agriculture, le concours s'est déroulé le 16 mai 2017.

Il récompense par un prix d'excellence agri-écologique, les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Le lauréat est le GAEC de Rannoueg, à St-Nolff.

Climat de fête n°2 PIERRE RABHI

13 OCTOBRE

Pour cette deuxième édition, Clim'actions avait invité Pierre Rabhi, promoteur de la sobriété heureuse et de l'agro-écologie. Le conférencier a échangé avec 1500 scolaires en journée et 800 personnes en soirée. Le Parc était présent avec deux conférences ornithologiques et une animation sur l'érosion côtière.



L'odyssée

DES JUNIORS
13 JUIN, ST-GOUSTAN

Une sensibilisation à destination des scolaires sur la nécessité de préserver l'eau et le littoral. 20 classes du CE1 au CM2 ont participé à un atelier « déchets » et à un atelier « montée des eaux » en simulant les vagues venant frapper le littoral. Des animations vivantes et interactives, le tout sous l'œil averti et intéressé du navigateur Roland Jourdain, parrain de l'opération.

Une saison

À ILLUR

De nombreuses animations ont jalonné les beaux jours à Illur pour mieux partager la vie et les richesses de l'île. Quelques nouveautés cette année : des chantiers d'une semaine avec des collégiens, des scouts, un atelier culinaire sur les algues et plantes sauvages comestibles, la tonte des moutons à l'ancienne et en public !



50 ans DES PARCS À PARIS-BERCY 12-15 OCTOBRE

En 2017, les Parcs naturels régionaux ont fêté leurs 50 ans ! Un événement-anniversaire célébré à Paris-Bercy du 12 au 15 octobre 2017. Nous y étions avec des informations sur le Parc et un producteur pour une vente-dégustation d'huîtres.

Restitution DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE MARITIME

14 AU 19 SEPTEMBRE 2017

7 communes du Parc ont fait l'objet d'un recensement des moulins à marée, des chantiers ostréicoles, des cales, des marais salants ou encore des phares. Pour partager ces inventaires, le Parc a organisé quatre présentations publiques et une balade commentée en lien avec les Journées du patrimoine.



3 nouvelles communes VONT INTÉGRER LE PARC

Baden, Le Bono et Plougoumelen ont approuvé l'adhésion à la Charte du Parc en septembre et octobre. Un prochain décret confirmera leur classement dans le Parc.

À venir

Golfe 2050

IMAGINEZ LE GOLFE

Début 2018, le Parc va lancer un concours : « Imaginez votre Golfe du Morbihan en 2050 au regard du changement climatique ! » Il fera appel à la créativité, aucun sujet ne sera imposé et tout le monde pourra participer. Plusieurs formats de support seront autorisés (texte, photos, vidéos). Plus d'information sur www.golfe-morbihan.bzh



Swiri

LOUTRE D'EUROPE
2018

12 AU 14 AVRIL
2018, AVEC LA
MATINÉE DU

SAMEDI 14 OUVERTE AU PUBLIC.

Recherche d'indices de présence de la Loutre d'Europe, pour le suivi 2018 de l'espèce. Plus d'infos sur www.parc-golfe-morbihan.bzh

Planète-conférence

DÉCHETS PLASTIQUES
ET POLLUTION MARINE

5 DÉCEMBRE, VANNES, 20H00

Problématiques et solutions. Conférence de Stéphane BRUZAUD.



Fête

DU PARC
9 JUIN 2018

Après une première édition en 2016, la seconde fête du Parc aura lieu le 9 juin à Elven. Des animations seront proposées dans chaque commune et un temps fort se déroulera l'après-midi à Elven.

Sorties

À ILLUR

Des sorties pédagogiques sont notamment proposées à Illur pour les établissements scolaires du territoire du Parc (contact : vincent.chapuis@golfe-morbihan.bzh / 06 87 61 39 24). À suivre également un nouveau programme d'animations grand public pour la saison 2018 !



Soirées

DE LA
TRANSITION

Tout au long de l'année 2018, Le Parc organisera des soirées d'échanges publiques sur des enjeux majeurs du territoire. 1^{ère} édition le 13 février sur le thème de

l'agro-écologie avec la présentation du scénario Afterres 2050 qui s'est fixé pour objectif de répondre à la question suivante : en 2050, la France comptera 8 millions de personnes de plus qu'en 2010 et la demande en alimentation, en énergie, en matériaux, sera encore plus forte. Disposons-nous des surfaces nécessaires pour satisfaire ces besoins de manière durable ?



LE PARC, À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h
d'ober



Dites-nous ce qui vous intéresse !

« Autour du Golfe », c'est un journal qui met en lumière des initiatives et des réflexions conduites par le Parc et ses partenaires sur un thème différent pour chaque numéro. Vous aimeriez que l'on aborde des sujets qui vous tiennent à cœur ? Faites-nous des propositions !

**Autour du Golfe, certes,
mais aussi avec vous !**



Contact Fabrice Jaulin
fabrice.jaulin@golfe-du-morbihan.bzh

Pollution

Coquillages, crustacés... et plastiques



Au large de la plage ouest d'Ilur, l'île dont le Parc est gestionnaire, le plancton est suivi depuis 3 ans. Le Parc réalise des prélèvements de zoo et phyto-plancton chaque mois, du printemps à l'automne. Cela permet de mieux connaître les grandes familles planctoniques et leur saisonnalité mais aussi de constater la présence d'invités indésirables : les micro-plastiques.

En septembre 2017, la chasse à ce plancton synthétique a été ouverte avec un filet Manta. Ce dernier évoque de loin la Raie du même nom, avec ses deux

ailerons et sa gueule ouverte à ras les flots pour filtrer l'eau de mer et recueillir tout particulièrement les micro-plastiques. Les prélèvements sont en cours d'analyse par l'Observatoire du Plancton de Port-Louis. Celui-ci a aussi développé un modèle de filet Manta plus petit, tractable en paddle ou en kayak, pour des actions participatives et de sensibilisation. Ce modèle a été testé à Ilur, tandis qu'en 2018 sont envisagés de nouveaux prélèvements, cette fois de « nanoplastiques », plus petits fragments plastiques ingérables par le zooplancton lui-même, dès la base de la chaîne alimentaire...

Soyons vigilants, pas de déchets plastiques dans la nature, ils finiront en mer... puis dans nos estomacs ! *

Zéro pesticide

Mon jardin Zéro pesticide, j'adhère !

Que préférez-vous ? Une pelouse impeccable, bien dégagée derrière les oreilles ? Une haie d'Eléagnus au cordeau ? Ou une friche en mal de tondeuse où les herbes folles s'étalent et prennent fleurs ?

Vous êtes « Green de golf » ou plutôt « Brousse embrouillée » ? Si l'on demandait aux insectes, aux oiseaux ou aux petits mammifères quelle option retenir, soyez sûrs qu'ils choisiraient la deuxième. Une pelouse tondu à ras, c'est, pour eux, un champ de tir à traverser en zigzag. Impossible de s'y cacher et d'y trouver de quoi manger !

Et si nous laissons faire, la tondeuse au repos, les pesticides à la déchèterie ? Accepter un léger désordre dans un coin de jardin, ne plus rien faire, juste regarder comment le retour à un peu de nature favorise la biodiversité et les irremplaçables auxiliaires du jardin...

Les communes en sont au Zéro pesticide, se lancent dans la Gestion différenciée, nous offrent des espaces verts diversifiés riches de biodiversité. Et nous, habitants, où en sommes-nous ?

Le Parc vous propose d'adhérer au « Jardin à Zéro pesticide ». Il s'agit de gestes de bon sens comme exclure les pesticides, préférer les plantes locales, le compost et autres engrais naturels, accepter les herbes folles et tous ces précieux alliés que sont

les coccinelles, perce-oreilles, bourdons, vers de terre, crapauds, mésanges ou autres hérissons... Il suffit d'aller sur le site du Parc, de choisir « Agir » puis « Zéro pesticide »

et enfin « Je suis un habitant du Parc » pour adhérer à la démarche. En prime vous pourrez télécharger une affichette à apposer devant chez vous. Et bientôt un autocollant dans vos communes pour marquer votre engagement !

Alors, vous adhérez ? *



AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN*
CRACH
DAMGAN
ELVEN

ILE D'ARZ
LAUZACH
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP

PLOEREN
PLOUGOUMELLEN*
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINT-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUY
SAINT-NOLFF

SAINT-PHILIBERT
SARZEAU
SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
VANNES

*communes associées au parc